

APICULTURE URBAINE

GUIDE 89L'AGRICULTURE URBAINE



L'apiculture urbaine se développe rapidement au Québec. La prise de conscience collective de l'importance des insectes pollinisateurs dans la production de notre nourriture a donné un élan incroyable à la pratique. Ainsi, depuis quelques années, plusieurs citoyens des villes ont ainsi souhaité avoir une ruche à domicile.

Vous avez envie de tenter l'aventure de l'apiculture urbaine? C'est possible! Mais avant de décider d'installer une ruche et de vous lancer, il est important de prendre en compte certains paramètres pour que cette aventure soit un succès. Bien que l'apiculture présente de multiples bénéfices pour les communautés urbaines, optimiser ses potentiels et réduire les risques exige certaines précautions. Cette fiche indique quelques éléments de base à considérer.



VOICI LES ÉTAPES À RÉALISER AVANT D'ACCUEILLIR UNE RUCHE CHEZ VOUS :

SE FORMER

Ne s'improvise pas apiculteur qui le veut bien! L'apiculture est un métier en soi. Elle engage une responsabilité supplémentaire lorsqu'elle est pratiquée en ville, où les abeilles cohabitent avec des dizaines voire des centaines de milliers d'individus et où la proximité des ruchers accroît les risques de propagation de maladies chez les abeilles. Le démarrage d'un rucher urbain ne doit donc pas être pris à la légère. Il demande de pouvoir assurer un suivi rigoureux des abeilles tout au long de la saison.



Le saviez-vous?

Chaque ruche compte approximativement 60 000 abeilles!



Suivre une formation reconnue en apiculture est l'une des clés indispensables pour maintenir un cheptel d'abeilles en santé et réduire les comportements indésirables.

Tout d'abord, vous pouvez vous initier à l'apiculture en suivant une formation. Le Centre de formation agricole de Mirabel, les collèges d'Alma, de Lévis-Lauzon et de Victoriaville, la McGill Apicultural Association et la Coopérative de solidarité Miel Montréal, mais aussi d'autres associations, offrent des formations en apiculture. L'important est de vous assurer que la formation est reconnue et de qualité et qu'elle répond à vos besoins.

Il est également possible d'intégrer un réseau en apiculture et vous jumeler à des apiculteurs d'expérience au sein de collectifs apicoles. Cette avenue apporte un complément à la formation reçue et assure un développement raisonné de la pratique apicole à l'échelle de la ville.

Finalement, dans certains cas, il est possible de faire appel au service « clé en main » d'entreprises ou d'organismes qui viennent installer une ruche et vous former à domicile. L'entreprise Alvéole, notamment, propose ce service à Montréal, à Laval, à Longueuil et à Québec.

TROUVER UN LIEU APPROPRIÉ

Vous êtes formé? Trouver un lieu approprié est la prochaine étape!

La bonne entente avec le voisinage est essentielle pour la réussite du projet. Ainsi, vous devez aviser le voisinage du lieu choisi de la présence de vos ruches. Pour ce faire, parlez avec vos voisins et, surtout, informez-les sur les abeilles en général.

L'emplacement choisi devrait être facile d'accès pour permettre le transport du matériel et les travaux d'entretien. La ruche devrait être placée de manière à ce que la trajectoire de vol des abeilles ne gêne pas le voisinage. Elle doit également être surélevée par rapport au sol (posée sur des briques, des palettes de bois, etc.), ce qui l'isolera de l'humidité, et dirigée vers le sud-est. Il est recommandé que son emplacement soit ensoleillé et protégé du vent, à l'abri des curieux, des animaux et des facteurs de stress (comme le bruit et la poussière) pouvant affecter les abeilles. Les surfaces asphaltées et les toitures constamment exposées au soleil ne sont généralement pas des emplacements appropriés. Assurez-vous de choisir un lieu qui fournit un minimum d'ombre à votre ruche dans la journée.

De plus, il est nécessaire d'avoir une source d'eau aérée à proximité de votre ruche. Bien que les abeilles puissent s'abreuver dans les flaques d'eau et les piscines, vous les aiderez à réduire leurs déplacements inutiles en laissant à leur disposition un bac d'eau que vous changerez régulièrement à proximité de votre ruche. Vous y déposerez quelques branches pour que les abeilles atterrissent facilement.

Mentionnons qu'avant de choisir un lieu d'installation, il est important de savoir que les abeilles sont très attirées par l'eau salée des piscines au sel. Ainsi, si une piscine au sel se trouve dans le



voisinage, des centaines d'abeilles iront s'y noyer. Ce phénomène, en plus d'être dérangeant pour les baigneurs, vous fera perdre beaucoup d'abeilles par noyade. En effet, les abeilles sont prêtes à parcourir de grandes distances pour aller boire dans une piscine au sel même si elles ont de l'eau propre à proximité. Ce nouvel enjeu pour l'apiculture urbaine gagnera en importance en raison de la popularité de ce type de piscine. Pour contrer cette problématique, l'apiculteur urbain doit s'éloigner des piscines au sel.

Le saviez-vous?

Une ruche peut avoir besoin de plus de 25 litres d'eau par année, selon les conditions. Essentielle à la ruche, l'eau y est utilisée efficacement, pour de multiples usages. L'eau rapportée à la ruche entre notamment dans la composition de la gelée larvaire et de la gelée royale ainsi que dans la dilution du miel (nourriture des larves). Elle permet également de réduire la température de la ruche par temps chaud!

Enfin, le potentiel mellifère du secteur devrait aussi être pris en compte dans le choix de l'emplacement. Ainsi, si le nombre de ruches dans votre quartier est déjà élevé, il pourrait être préférable de vous joindre à une initiative existante. Si vous habitez à Montréal, vous pourrez constater la grande quantité de ruches sur le territoire en visitant le portail Web www.agriculturemontreal.com.

Le saviez-vous?

On compte plus de 650 ruches uniquement sur l'île de Montréal! Avec ce nombre, on peut s'imaginer que plus de 50 millions d'abeilles mellifères butinent les fleurs montréalaises pendant les belles journées d'été!

IMPORTANT : Il se peut que vous n'avez pas accès à la maison à un espace propice à l'installation d'une ruche. L'idée de se joindre à un collectif apicole représente alors une avenue intéressante, d'autant plus que vous partagerez les responsabilités inhérentes à l'entretien d'une ruche tout en continuant à vous former!

RÉGLEMENTATION AU QUÉBEC

Le lieu choisi doit être conforme à la réglementation provinciale. Celle-ci stipule qu'une ruche ne peut être située à moins de 15 m d'une voie publique ou d'une habitation, sauf exception. Vous devrez également enregistrer votre ruche auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et apposer sur une de vos ruches une inscription indiquant votre nom et vos coordonnées. Il faut savoir que les ruches sans cadres mobiles (ruches de type Warré) sont interdites au Québec.

De plus, renseignez-vous auprès de votre municipalité car, dans certaines villes, des règlements supplémentaires encadrent l'installation de ruches.

S'ÉQUIPER

Après vous être bien formé et avoir trouvé le lieu idéal pour installer une ruche, vous devrez acquérir l'équipement nécessaire à la gestion du rucher. Cela représente un investissement de départ approximatif de 600 \$ (exclusion faite de l'extracteur).

ATTENTION : Si vous êtes tenté de vous procurer du matériel d'occasion ou de partager certains instruments, assurez-vous que cet équipement a été soigneusement stérilisé avant de l'utiliser; cela vous évitera de graves problèmes! Plusieurs maladies sont facilement transmises par le matériel contaminé.



Vous aurez besoin de ce qui suit :

- Vêtements de protection;
- Ruche (nucléus, plateau, hausses, cadres, entre-couvercle, couvercle...);
- Outils de l'apiculteur (voile, lève-cadre, enfumoir...);
- Bâtiment apicole (espace clos, alimenté en eau courante et salubre pour l'extraction et la manipulation du miel et des autres produits de la ruche);
- Équipement d'extraction (extracteur, pots, filtre, déshumidificateur...).

CONTRÔLE DES MALADIES ET DES PARASITES DE L'ABEILLE

Le suivi sanitaire des colonies d'abeilles est de toute première importance. Il en va du bien-être de l'espèce et de la santé de toute l'industrie apicole. Les foyers de maladies et de parasites sont des sources de dissémination potentielle, et l'apiculteur a la responsabilité, selon la Loi sur la protection sanitaire des animaux (loi P-42), de maintenir la santé de ses ruches. Pour plus de détails sur les moyens de dépistage et de contrôle, référez-vous au site d'information [Agri-Réseau](#) et à la [page apicole du MAPAQ](#).

PRÉVENIR L'ESSAIMAGE

Vous êtes formé, vous avez trouvé un lieu d'installation approprié et vous disposez de l'équipement nécessaire? Il vous reste à avoir une pratique correspondant à la réalité urbaine, où la densité humaine est importante. Il est primordial de visiter ses ruches régulièrement afin de prévenir l'essaimage. Si l'essaimage est le mode de reproduction naturel des ruches de l'abeille mellifère, le vol d'un essaim en milieu urbain est particulièrement problématique, car les abeilles pourraient s'installer dans un arbre le temps de la saison estivale et devenir une nuisance pour le voisinage. Il est ainsi impératif de prévenir l'essaimage en faisant un suivi rigoureux des ruchers. Pour prévenir l'essaimage, l'apiculteur doit savoir ce qu'il fait et maintenir une bonne régie de ses ruches.

CULTIVER DES ESPÈCES MELLIFÈRES

Il est possible d'augmenter le potentiel mellifère urbain en cultivant ou en favorisant la croissance de certaines espèces appréciées par l'abeille. Un grand nombre de végétaux (arbres, arbustes et plantes), qui produisent par ailleurs des fruits, des légumes ou des fleurs aux propriétés médicinales qui plaisent aux jardiniers, peuvent être cultivés pour offrir une importante gamme de fleurs aux abeilles : l'agastache, le trèfle blanc, la monarde, le millepertuis, la bourrache, la lavande vraie, le romarin, le thym, etc.



ATTENTION : Les pesticides (insecticides, fongicides, herbicides) font des ravages chez les abeilles et les autres insectes pollinisateurs. Ils nuisent à toute la biodiversité. Pour lutter contre les nuisibles et les maladies, jardinez écolo!

Consultez la liste des plantes mellifères du Québec au <http://agriculturemontreal.com/liste-des-plantes-melliferes-quebec-1>.

Le saviez-vous?

L'abeille mellifère n'est qu'une des 350 espèces d'abeilles présentes au Québec. Vous pouvez prendre part au mouvement de sauvegarde des abeilles en cultivant une diversité de plantes mellifères dans votre jardin, vos plates-bandes, vos carrés d'arbre et vos jardinières.

En conclusion, vous pouvez contribuer à la santé des populations d'abeilles mellifères urbaines de bien des façons : en devenant apiculteur à la maison, en joignant un collectif apicole ou en cultivant des plantes mellifères dans votre jardin. Il suffit d'être bien renseigné!

POUR ALLER PLUS LOIN

Vous désirez en savoir plus? Approfondir vos connaissances? Voici quelques liens et ouvrages de référence qui vous permettront d'en apprendre plus sur l'apiculture urbaine.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, 2013, *Trousse d'information et de démarrage : apiculture* (\$) :
https://www.craaq.qc.ca/Publications-du-CRAAQ/trousse-d_information-et-de-demarrage-apiculture-2e-edition/p/PAP10107

Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB), *Agriculture urbaine MTL*, Section « Apiculture urbaine » du portail Agriculture urbaine MTL :
<http://agriculturemontreal.com/apiculture-urbaine>

Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB), *Agriculture urbaine MTL*, Section « Jardiner pour les abeilles et les pollinisateurs » :
<http://agriculturemontreal.com/jardiner-pour-abeilles-pollinisateurs-1>

Réseau apicole du MAPAQ :
<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/abeille>

Réseau Apiculture d'Agri-Réseau :
<https://www.agrireseau.net/apiculture>